



Limours, le 6 septembre 2026

Amies pêcheuses, amis pêcheurs,

Nous nous retrouverons pour le concours de pêche au coup dédié poissons blancs le :

samedi 19 septembre 2026

Les frais d'inscription, tout compris, sont :

- Personnel actif, conjoint et retraité : 12 €,
- Extérieur : 20 €,
- Enfant < 14 ans : 6 €.

Le paiement se fait sur place de préférence par chèque au nom de “USTR Pêche” ou bien en liquide et dans ce cas merci de prévoir l'appoint.

Chaque adhérent a le droit d'inviter au maximum 2 pêcheurs.

Il lui appartient de les informer sur les conditions de déroulement du concours.

Pour des **raisons d'assurance**, toutes les personnes souhaitant participer doivent préalablement être inscrites (nom et prénom) le **dépôt de la liste au CSE** faisant foi.

Les inscriptions sont à confirmer (par téléphone, mail...), **avant le 16/09/2026**, auprès de :

Philippe JUILLARD	06 75 95 84 21	(philippe.juillard.1@gmail.com)
Jérôme BARBE	06 81 57 15 62	(jerome.barbe152@orange.fr)
Ludovic LANGLAIS	06 20 84 48 59	(ludolanglais@sfr.fr)
Daniel TROUCELIER	06 37 81 10 79	(daniel.ustr@gmail.com)

Pour le Bureau,
Amicalement le Président



Lieu :

Étang Thales (ex Thomson)
Lieu-dit : le Butoir
Rue du Val
45 148 Fontenay sur Loing

Coordonnées GPS (premier portail) Waze ou Maps : 48.068554, 2.760251
Coordonnées GPS : 48°04'06.8"N 2°45'36.9"E

Règlement :

- Amorçage : Autorisé,
- Canne : Une seule par pêcheur (avec ou sans moulinet),
- Esches : Tous types autorisés,
- Poissons : Tous les poissons blancs (*) sauf les carpes sont comptabilisés.

Déroulement :

- Entre 8h00 et 8h45 (dernier délai) : Prise en compte des postes de pêche, café et croissants de bienvenue,
- 9h00 : Début du concours,
- 11h30 : Fin du concours puis classement et distribution des lots.
- 13h00 : Repas du midi,
- Après midi libre...

(*) Espèces de poissons autorisées :

